

Procès-Verbal de l'assemblée générale de l'EMUB

(Couvrant l'année 2022)

Date : **Vendredi 24 mars 2023 de 19h00 à 21h05**

Lieu : Local de répétition, bâtiment G01 Bobst Mex

Ordre du jour :

1. Appel (selon liste des présences)
 2. Lecture et approbation du PV 2022
 3. Admissions / démissions
 4. Rapports
 5. Remise des récompenses
 6. Nominations et élections
 7. Discussion sur l'avenir de notre ensemble
 8. Proposition individuelles
-

1. Bienvenue

Le président Pierre-André Gaudin ouvre l'assemblée générale à 19h40 et souhaite une cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Après comptage des présences et la liste de présences signée, l'assemblée est reconnue valable conformément aux statuts :

Total membres actifs : 18 (sans le directeur)
Quorum : 2/3 des membres actifs = 12

Membres présents : 16
Excusés pour divers motifs : Pierre Fonjallaz, Philippe Zadigue

Le président remercie les membres présents et déclare l'assemblée ouverte valablement.

2. Approbation du procès-verbal du 24 mars 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi **24 mars 2022** a été mis à disposition à chaque membre actif.

Deux erreurs ont été signalées ; le document sera corrigé avant d'être déposé aux archives.

Par la suite, le procès-verbal est accepté par une large majorité de l'assemblée.

3. Admissions et démissions

Démissions : Jean-Pierre Cedraschi (trompette) et Mario Conod (basse) ont annoncé leur démission dans une lettre présentée au président.

Admission : Thierry Marguerat (guitare)

4. **Rapports**

Le rapport de René Metzger, caissier, est distribué (**ANNEXE 1**), et présente les comptes pour la période du 01.01.2022 au 31.12.2022.

De chaleureux remerciements sont adressés à René pour la tenue des comptes.

Rapport de la commission de vérification des comptes

Pierre Fonjallaz et Ben Briggs ont officié comme vérificateurs des comptes.
Pierre donne lecture du rapport (**ANNEXE 2**).

L'assemblée approuve les comptes 2022 à mains levées et donne décharge au caissier et au comité.

Pour 2022, les vérificateurs sont :

1 ^{er} vérificatrice et rapporteur	Céline Pittet
2 ^{ème} vérificateur	Jean-Philippe Buffat
Suppléante	Kathy Kurth

Rapport du directeur

Carlos Baumann donne lecture de son rapport (**ANNEXE 4**).

Le président propose à l'assemblée la réélection de Carlos Baumann au poste de directeur musical.

Carlos est vivement réélu à la majorité à mains levées.

Rapport du président de la commission musicale :

Barbara Buffat donne lecture de son rapport (**ANNEXE 5**).

5. **Remises des récompenses**

Pour leurs années de fidèle activité, les personnes suivantes ont reçu deux bouteilles de vin :

20 ans de service : Carlos Baumann
10 ans de participation : Fred Fenter
10 ans de participation : Pierre-André Gaudin

6. *Nominations et élections*

Election du comité

Conformément aux statuts, le comité est formé du président et de quatre membres nommés par l'assemblée générale pour une année et immédiatement rééligibles.

A part le président, qui est nommé par l'assemblée générale, le comité se constitue librement.

(a) René Metzger et Fred Fenter se représentent. Annemarie von Mühlénen est démissionnaire au poste de membre. Pour remplacer Jean-Pierre Cedraschi (vice-président démissionnaire) et Annemarie von Mühlénen, deux candidats se présentent : Barbara Buffat pour le rôle de vice-présidente ; et Jean-Pierre Matile comme chef de matériel.

Les quatre membres sont réélus au comité par acclamation et avec approbation unanime à mains levées de l'assemblée.

(b) Après avoir assuré à l'assemblée que sa santé est complètement rétablie, Pierre-André Gaudin se représente pour le poste de président. Pierre-André est élu avec approbation unanime à mains levées de l'assemblée.

Le comité 2023 est dès lors constitué comme suit :

Président	Pierre-André Gaudin
Vice-présidente	Barbara Buffat
Caissier	René Metzger
Chef matériel	Jean-Pierre Matile
Secrétaire	Fred Fenter

Commission Musicale

Barbara Buffat donne lecture du rapport du 25 mars 2022 du président de la commission musicale (**ANNEXE 6**).

La composition suivante de la commission a reçu l'approbation de l'assemblée :

Composition de la CM :

- Pierre Fonjallaz	président
- Jean-Pierre Matile	membre
- Annemarie von Mühlénen	membre
- Cédric Jaquet	membre
- Carlos Baumann	directeur musical
- Barbara Buffat	vice-président du comité de l'EMUB

7. Discussion sur l'avenir de notre ensemble et discussion

René ouvre la discussion en disant que :

- Bobst nous a fait un joli cadeau de Noël.
- On a négocié CHF 10'000 pour l'année 2023.
- En 2024, les locaux seront encore disponibles.
- Il faut préparer un dossier de présentation.
- Il faut lui envoyer les coordonnées des municipaux.
- « Bobst, c'était le confort ».
- Un concept serait de soutenir les manifestations communales.
- Il faut aussi faire l'inventaire, diminuer les archives de partitions.
- Il reste aussi une ancienne sonorisation, un baryton.

Jean-Pierre :

- Il doit avoir une cave chez Bobst quelque part qu'on peut utiliser.
- Il propose qu'on trouve un restaurant ou on peut répéter en salle.
- On s'organise pour que chacun prenne son matériel.

Florence :

- Elle propose d'écrire à la commune de Montricher.
- Recherche de subsides auprès de Vera Michalski.

Carlos :

- L'idée de lien avec les communes pose un problème d'absences en été.
- D'assurer une prestation le 1^{er} août serait compliqué, par exemple.
- Si on poursuit cette possibilité il faut que les musiciens soient disponibles.

Jean-Pierre :

- Le personnel de Bobst est d'une génération qui préfère un DJ pour les assemblées.
- C'est donc à nous d'organiser, deux fois par mois une soirée swing.
- Et il faut changer complètement le nom de l'ensemble.

Carlos :

- Il y a beaucoup d'offres.
- Changer de nom ne va pas aider à trouver des concerts.

Cédric :

- Le nom EMUB n'est pas attirant – un vrai problème !

S'ensuit une vive discussion autour la participation des communes, les salles, les uniformes, et la raison sociale, sans conclusion.

Thierry :

- Nous sommes en train de vivre un « revival de Swing » et musique de Big Band



- L'EPFL et l'UNIL organisent des soirées Lindyhop avec du succès

Jean-Pierre :

- C'est évident !

Jean-Philippe

- Trois axes à régler : le local de répétition, le recherche de nouveaux membres et le financement

Cédric :

- La priorité est la recherche de membres !

Annemarie :

- On peut organiser un concert par année à Eclépens

Discussion sur les possibilités de concert...

Kathy :

- Il faut prendre contact avec la Loterie romande, et autres institutions de soutien.

René termine la discussion avec un appel aux membres en demandant que chacun lui envoie toutes ses idées par email.

Aucun autre point ou proposition individuelle n'étant formulé, le président, Pierre-André Gaudin, remercie tout un chacun pour sa présence et son écoute active et lève la séance à 21h05.

Pour l'EMUB, le secrétaire
F.F. Fenter
Mai 2023